

# SOUS LA ROBE/MILLET ET ASSOCIES SARL



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 8 mai 2023 sous réserves d'incidents**

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

### **SOUS LA ROBE - L'ISLE SUR LA SORGUE (84800)**

Suivant acte reçu par Me Fanny ALLEGRE notaire à BEAUMES DE VENISE (84190), le 3 mai 2023, en cours d'enregistrement, la société dénommée **SOUS LA ROBE**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 5 avenue des quatre Otages, immatriculée au RCS AVIGNON 751 236 944, au capital de SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE EUROS (78.000,00 €), a cédé à la société dénommée **MILLET ET ASSOCIES SARL**, Société à responsabilité limitée, au capital de VINGT MILLE EUROS (20.000,00 €), dont le siège social est à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 5 avenue des 4 otages, immatriculée au RCS AVIGNON 951 852 649, un fonds de commerce de bar à vins et restauration, négoce de vins et d'alcools, exploité à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800), 5 avenue des quatre otages, connu sous le nom de « SOUS LA ROBE » Moyennant le prix de TROIS CENT SOIXANTE MILLE EUROS (360.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour TROIS CENT TRENTE ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (331.500,00€), et aux matériels, mobiliers, agencements pour VINGT-HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (28.500,00 €). Le prix a été payé comptant à concurrence de CENT



Ecrit par Echo du Mardi le 8 mai 2023

CINQUANTE MILLE EUROS (150.000,00 €). Le solde, soit la somme de DEUX CENT DIX MILLE EUROS (210.000,00€), a été convenu payable à terme. Entrée en jouissance au 3 mai 2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me ALLEGRE Fanny, notaire à BEAUMES DE VENISE, OFFICE NOTARIAL DES DENTELLES, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion -Me Fanny ALLEGRE